

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_034_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite_034_B-34-chem | \[Science ?\] contre \[Religion ?\] ? Item](#)[La maladie, la nature et la médecine \[suite\]](#)

La maladie, la nature et la médecine [suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_B_f0674

SourceBoite_034_B-34-chem | [Science ?] contre [Religion ?] ?

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Le Clerc, Nicolas-Gabriel](#)

Références bibliographiques[Le Clerc, Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie, ou la Médecine rappelée à sa première simplicité, Paris, Lacombe, 1767](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

ne vont le fait n'est de spécifiques
 qu'il possède, et ce le fait qu'il a des hom-
 mes agréés qui les ont trouvés en regardant
 devant eux, et non ces spécifiques ne vont que
 lorsqu'ils sont suffisants" (xiv-xv)

4 - Critique des médicaments



"L'opie de l'art ne consiste donc qu'à
 donner au fi et au quantité conve-
 nable, de remède que le malade puisse mettre
 en œuvre de la même manière qu'il le fait
 naturellement par le naturel du corps. Le malade
 doit être intimement persuadé que ce que est
 port^{er} médicaments ne peut suffire d'ali-
 ments; le caractère essentiel de l'aliment
 est d'être changé, et de ne point changer
 le malade. Ainsi, pour prévenir et retarder
 l'altération du corps, le usage de médicaments
 doit rentrer dans celui des aliments, ou
 du moins, rien élargir de leur part. Et
 le remède que le malade peut se dispenser
 ni accuser en quelque manière avec ses

humeurs modifiant des changements analogues
à ceux du royaume. " (XV - XVI)

"Le médecin est-il doit être le
ministre de la nature ; et
surveiller à l'ordre de la part de la" (XVII)

Clere. Histoire naturelle de
P.H. ci-devant du point de
médecine, ou la médecine appelée
à sa simplicité 1^{re}.

Mari. 1767

Dur. médecine

T I.